

VINCI Airports
Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.421.296.514 Euros
Siège social : 1973, Boulevard de la Défense
92000 Nanterre
410 002 075 RCS Nanterre

**Société d'Exploitation de l'Aéroport de
Poitiers Biard**
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : Aéroport de Poitiers Biard, rue du Sous-
Lieutenant Collard – 86580 Biard
789 682 796 RCS Poitiers

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 mai 2022, les sociétés VINCI Airports SAS, et la Société d'Exploitation de l'Aéroport de Poitiers Biard SAS, ont établi le projet de leur fusion par absorption de la Société d'Exploitation de l'Aéroport de Poitiers Biard SAS, Société Absorbée, par la société VINCI Airports SAS, Société Absorbante.

L'évaluation des biens transmis s'établit à :

Actif apporté : 832.121,72 €

Passif apporté : 322.479,22 €

soit un apport net de 509.642,50 €

Le boni de fusion est de 459.642,50 €

La Société Absorbante détenant la totalité des actions de la Société Absorbée, il n'y a pas lieu à augmentation de capital ; en conséquence, il n'a pas été établi de rapport d'échange.

L'opération de fusion, qui se trouvera réalisée, sur le plan juridique, au terme du délai de trente jours ouvert aux créanciers pour former opposition, suivant la mise en ligne du présent avis, aura, en matières comptable et fiscale, un effet rétroactif au 1er janvier 2022. Toutes les opérations effectuées par la Société Absorbée depuis cette date et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la Société Absorbante.

La société sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Le projet de fusion a été déposé au greffe des tribunaux de commerce de Nanterre et de Poitiers le 31 mai 2022, pour chacune des sociétés.

Pour avis.